



: « *Ensuite, tout me parait un peu vague tellement j'étais choqué*»

**raconte son interpellation musclée en mars 2013 à Bruxelles. La soirée avait pourtant bien débuté...**

« On avait passé une excellente soirée ma femme et moi, petite sortie resto et karting. On rentrait vers la maison lorsqu'on a entendu une sirène et on a vu des gyrophares bleus. Je me suis arrêté à droite pour les laisser passer, et là, un inspecteur en civil sort du véhicule banalisé arme au poing dans ma direction, braquée sur moi et me criant de couper le moteur. J'ai immédiatement obtempéré, déposé mes mains sur le tableau de bord. Et là cet inspecteur m'a agrippé à la gorge d'une main en me serrant la carotide tout en continuant à me braquer avec son arme.

Ensuite, tout me parait un peu vague tellement j'étais choqué.

Le même inspecteur a commencé à s'en prendre verbalement à mon épouse qui lui demandait de me lâcher et de se calmer, qu'il n'avait pas le droit de me toucher et de me brutaliser. « *Toi, tu fermes ta gueule*», a été sa seule réponse. Il m'a alors dit : « *T'as vu comment tu roules ? Tu roules comme un fou* ». A ce moment là, une inspectrice est venue et l'a écarté de ma voiture, en reculant il a encore dit à propos de mon épouse qui demandait seulement si c'était normal un tel comportement de la part de policiers, qu'elle la ferme ou bien... L'inspectrice m'a demandé de présenter les documents du véhicule ainsi que ma carte d'identité et celle de mon épouse. J'ai redemandé la raison de cette interpellation, à cela on m'a répondu que je roulais comme un *maft*, autrement dit comme un fou. Ce que je conteste et là-dessus on me dit qu'en fait c'est un simple contrôle

de routine.

J'estime que pour un simple contrôle de routine, la méthode était plutôt musclée. On nous a également signalé, pour justifier ce contrôle, que c'était aussi à cause du type de voiture que je conduisais, une F., modèle très prisé par les voleurs, un véhicule de plus de 15 ans !

L'inspectrice nous a remis nos papiers, en nous invitant à dégager. Quand ma femme a répondu qu'on allait porter plainte, on nous a dit de surveiller notre boîte aux lettres dans les jours qui viennent, qu'on aurait un petit cadeau. Nous n'avons jamais été ni impolis, ni grossiers ou outrageants vis-à-vis des inspecteurs. On a obtempéré à la moindre injonction qui nous a été faite, du début à la fin. »